

La reconnaissance des libertés et des droits civils : Annexes

Annexe 1 : mise en situation

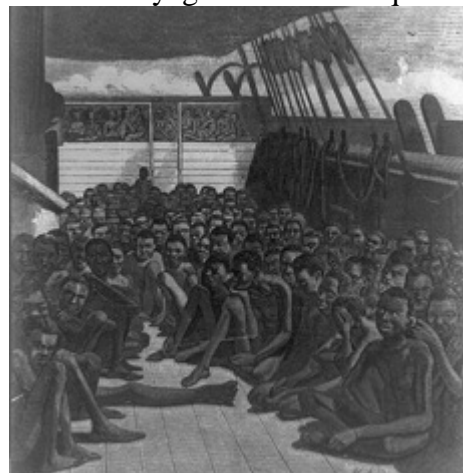
a) La vie de l'esclave africain aux États-Unis : reconnaissance ou négation des droits et libertés?
Pourquoi?

1- La traite des esclaves en Afrique.



Source : Library of Congress, Prints and Photographs Reading Room, LC-USZ62-28351

2- Le voyage vers l'Amérique.



Source : Library of Congress, Prints and Photographs Reading Room, LC-USZ62-41678

3- La vente des esclaves aux États-Unis.



Source : Henry Byam Martin, Bibliothèque et Archives Canada, C-115001

4- Le travail et les châtiments réservés aux esclaves.



Source : Source : From Slavery to Freedom: The African-American Pamphlet Collection, 1824-1909.

b) Les élections 2007 au Québec : reconnaissance ou négation des droits et libertés? Pourquoi?

Les logos des 5 principaux partis politiques au Québec



Résultats officiels par parti politique pour l'ensemble des circonscriptions

Partis politiques	Bulletins valides		Nombre de candidats	Nombre d'élus
	Nombre	%		
Parti libéral du Québec/Quebec Liberal Party	1 313 664	33,08	125	48
Action démocratique du Québec/Equipe Mario Dumont	1 224 412	30,84	125	41
Parti québécois	1 125 546	28,35	125	36
Parti vert du Québec/Green Party of Québec	152 885	3,85	108	0
Québec solidaire	144 418	3,64	123	0
Parti marxiste-léniniste du Québec	2 091	0,05	24	0
Bloc pot	1 564	0,04	9	0
Parti démocratie chrétienne du Québec	1 548	0,04	12	0
Indépendants et sans désignation	4 490	0,11	28	0
Total :	3 970 618		679	125
Total des bulletins valides :	3 970 618	99,00		
Total des bulletins rejetés :	40 073	1,00		
Total du vote exercé :	4 010 691	71,23		
Total des électeurs inscrits :	5 630 567			

Nombre de candidats par groupe d'âge et par sexe

18-29 ans		30-39 ans		40-49 ans		50-59 ans		60 ans et plus	
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
34	79	42	87	58	115	56	124	22	62

La qualité d'électeur

L'exercice du droit de vote au Québec est régi par le principe du suffrage universel. Ainsi, toute personne désireuse de participer à la vie démocratique doit le jour du scrutin avoir la qualité d'électeur, soit :

- être âgée de 18 ans ou plus;
- être de citoyenneté canadienne;
- être domiciliée au Québec depuis six mois.

Annexe 2

Activité 1 : reconnaissance et négation des droits et des libertés (événement économiques)

1. Négation des droits et libertés

Les « Impures » de la société indienne

Jusqu'en 1947, il existait en Inde une classe sociale qu'on appelait les Intouchables. Les membres de cette classe occupaient des métiers associés à la notion « d'impureté », comme éboueur ou balayeur. Il était mal vu pour un Indien d'avoir quelque forme de contact que ce soit avec des Intouchables. Ces derniers étaient exclus de la société et vivaient dans la pauvreté, dans des villages isolés du reste de la population. Partout dans le monde actuellement des classes sociales, des minorités ethniques, des femmes ou autres groupes de personnes sont encore victimes d'iniquité ou d'inégalité.



Source : <http://www.gfauk.org/dalit-caste.php>

Un rapport de force déséquilibré

En 1989, le gouvernement chinois réprime violemment une manifestation d'étudiants rassemblés sur la Place Tiananmen pour demander plus de démocratie et la fin de la corruption. Plusieurs centaines de manifestants sont tués, blessés ou arrêtés. Plus récemment, en Iran, le gouvernement a réprimé les manifestations en faveur des droits des femmes. Plusieurs activistes féministes ont été arrêtées tout comme plusieurs journalistes. (Référence : <http://www.ifex.org/fr/content/view/full/81798/>)



Source : Steve Quirion, Service national du RÉCIT de l'univers social

Trotsky a disparu!

La première photo a été prise à Moscou en 1920. On y voit Lénine, le chef de la Révolution bolchevique, qui s'adresse à une foule. Il est accompagné de Trotsky (à droite de l'estrade), le ministre de la guerre. Trotsky a été retiré de la deuxième photo parce qu'il s'est opposé au gouvernement quelques années plus tard. Staline, le nouveau chef du gouvernement, avait interdit toute référence à ses idées et tenté d'effacer toute trace de son existence pour faire taire l'opposition. Seule la deuxième photo était publiée sous le régime de Staline. Encore aujourd'hui, dans certains pays, en Chine par exemple, le gouvernement tente de contrôler l'accès de la population à certaines informations sur Internet.

Discours de Lénine, avec Trotsky à droite



Source : [Wikimédia](#)

Discours de Lénine, sans la présence de Trotsky



Source : [Wikimédia](#)

L'imposition d'une idéologie

Durant le régime nazi en Allemagne, le gouvernement formait les « Jeunesses hitlériennes », dans lesquelles il recrutait de jeunes Allemands. Ces derniers y vivaient comme dans l'armée et devaient se soumettre aux règles très sévères d'un régime fidèle aux valeurs et à l'idéologie nazies. Il en est de même aujourd'hui en Corée du Nord dont le régime militaire dictatorial est dirigé par Kim Jong-il. Dès le jeune âge, les enfants, tout comme le reste de la population, doivent vouer un culte à ce personnage et se soumettre à son autorité.

Propagande nazi



Source : [Wikimédia](#)

« Salle d'attente pour personnes de couleur »

Jusqu'aux années 1950 aux États-Unis, les lois permettaient aux institutions de séparer les personnes à peau noire du reste de la population. Le mélange des populations était peu toléré. Les services publics (autobus, écoles, toilettes, etc.) et les quartiers étaient divisés. Par ailleurs, encore aujourd'hui, si on considère des sondages par exemple, plus des deux tiers des Juifs vivant en Israël, en 2007, refuseraient de vivre dans le même bâtiment qu'un Arabe. Presque la moitié des juifs n'admettraient pas un Arabe dans leur maison et 41% veulent la ségrégation dans les loisirs...

Source : Chris McGreal - The Guardian



Source : Library of Congress, Prints and Photographs Reading Room,
LC-USZ62-75338

2. Reconnaissance des droits et libertés

Ne jamais se résigner

Gandhi est considéré comme le père de la nation indienne. Il a mené les Indiens à l'indépendance par sa philosophie de désobéissance civile non violente, qui a permis au peuple d'affirmer son refus de l'autorité britannique et de l'oppression du gouvernement. Aujourd'hui, le Dalai-lama, chef spirituel en exil du Tibet, prône la libération de son pays opprimé par l'autorité chinoise qui l'a envahi en 1950.

Gandhi, durant une manifestation



Source : [Wikimédia](#)

Le Boston Tea Party



Source : Library of Congress, [Prints and Photographs Reading Room](#), LC-USZC4-523

S'approprier la démocratie

En 1773, les colons américains refusaient de payer des taxes au gouvernement britannique s'ils n'étaient pas représentés au Parlement. Ils voulaient pouvoir élire leurs propres députés. Leur slogan était « Pas de taxation sans représentation ». Pour protester, ils jetèrent à l'eau le thé importé de Grande-Bretagne parce que le gouvernement exigeait une forte taxe sur ce produit. Cet événement mena à l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Un autre événement plus récent, la chute du mur de Berlin en 1989, nous montre que la démocratie est exercée par le peuple. La chute du mur a mis fin à plus de 40 ans de communisme en Allemagne de l'Est.

La fin de l'apartheid en Afrique du Sud

Nelson Mandela est un activiste politique qui a milité toute sa vie pour la reconnaissance des droits et des libertés des Noirs d'Afrique du Sud. Après avoir passé près de 40 ans en prison à cause de ses propos sur la nécessaire liberté de ses compatriotes, il a grandement contribué à mettre fin à la politique de l'apartheid en Afrique du Sud en 1991. La population noire peut désormais jouir des mêmes droits et des mêmes possibilités que la population blanche, qui autrefois, possédait un pouvoir sans partage. Même si beaucoup de chemin reste à parcourir dans ce pays, les journaux, Internet et la télévision d'État permettent maintenant à tous de s'exprimer comme ils l'entendent.



Source : [NARA](#)



Source : Library of Congress, LC-USZ62-122985

Le défenseur des droits des Noirs aux États-Unis

Durant les années 1960, Martin Luther King milite pour le respect des droits des Afro-américains et l'équité de tous devant la loi. Aujourd'hui, la loi ne permet plus la ségrégation de la population noire aux États-Unis. Elle a, en principe, accès aux études supérieures et à des postes importants dans l'administration publique.

On réclame le respect des femmes

Marie Gérin-Lajoie est une militante de la première heure des droits de la femme au Québec. C'est lorsqu'elle fait ses études en droit, au début du XX^e siècle, qu'elle constate qu'au Québec, la femme mariée est considérée comme une personne mineure et n'a pas le contrôle réel de sa vie. Elle réclame la reconnaissance des droits des femmes à titre de citoyennes à part entière. C'est une question de respect et de dignité... Elle gagnera sa lutte pour l'obtention du droit de vote. C'est grâce à des femmes qui ont lutté que les Québécoises d'aujourd'hui sont considérées égales en droit aux hommes. Diverses lois et politiques gouvernementales sont venues appuyer cette réalité, comme le nouveau Code civil, la Charte des droits et libertés du Québec et la loi de l'équité salariale.



Source : Steve Quirion, Service national du R CIT de l'univers social

Annexe 3

Activité 3 : le mouvement de reconnaissance des libertés et des droits civils des femmes au Québec.

Le féminisme québécois

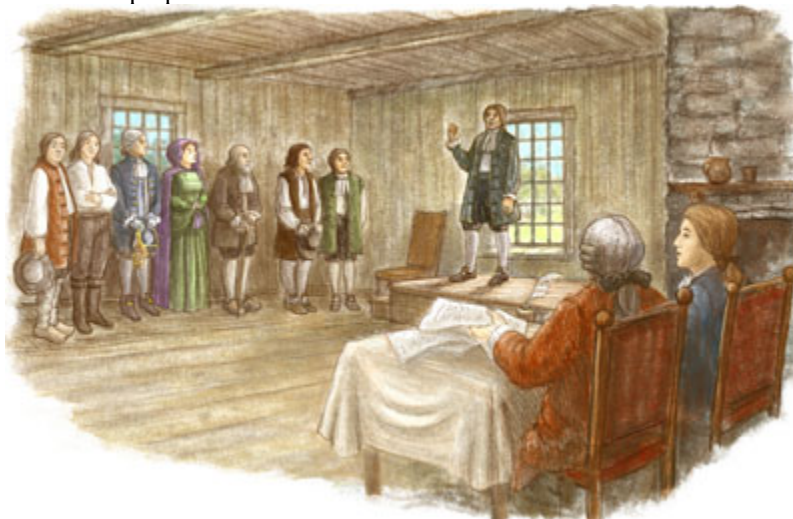
Au 20^e siècle, au Québec comme partout en Occident, les femmes revendiquent les mêmes droits que ceux dont les hommes bénéficient : droit de vote, reconnaissance des droits civils, accès au travail, autonomie, etc. Des femmes et des associations féministes ont lutté et luttent toujours pour obtenir l'égalité entre les femmes et les hommes, en adoptant des orientations et des stratégies variées.

Aborde les événements suivants du point de vue de la reconnaissance des droits et libertés civiles des femmes au Québec...

1791– Propriétaires privilégiées

Adopté en 1791, l'Acte constitutionnel est une loi britannique qui crée le Haut-Canada et le Bas-Canada. Cet acte donne aux propriétaires terriens la qualité d'électeur, sans distinction de sexe. Certaines femmes, parce qu'elles possèdent une propriété, ont ainsi le droit de voter pour des représentants à la Chambre d'assemblée.

Des femmes propriétaires ont le droit de voter dans la 1^{ère} moitié du 19^e siècle



Source : Création Bernard Duchesne

1849– La correction d'une anomalie historique

En 1849, le parlement du Canada-Uni prive les femmes canadiennes propriétaires de leur droit de vote. Déjà, en 1834, les Patriotes, Louis-Joseph Papineau en tête, manifestaient le désir de corriger une anomalie historique en retirant ce droit aux femmes. Après des années de luttes et de dissidence, les femmes récupéreront leur droit de vote 70 ans plus tard.

1866– Le patriarcat et le Code civil

Le Code civil du Bas-Canada entre en vigueur le 1^{er} août 1866. Qu'est-ce qu'un code civil? Il s'agit d'une loi générale qui balise la vie en société. La femme est considérée dans ce code comme une personne mineure. Par exemple, un article de loi exige que la femme soit soumise à son mari et qu'en échange, il lui doive protection. La femme ne peut exercer une profession autre que celle de

son mari; le mari est le seul responsable des biens familiaux; la femme est responsable des dettes de son mari, mais ce n'est pas réciproque. Il faut attendre 100 ans avant qu'une modification en profondeur soit apportée au code civil.

1888 – L'accès aux études supérieures pour les femmes

En 1888, l'Université McGill, une université anglophone de Montréal, remet les premiers diplômes de baccalauréat à des femmes. Cette université n'admet cependant les femmes qu'à la Faculté des arts et à l'École normale (institution où l'on forme les futurs enseignants et enseignantes). Les autres facultés leur sont fermées. Dans les milieux francophones, les femmes sont autorisées à écouter certaines conférences, mais ne peuvent poursuivre d'études supérieures. En 1914, Annie MacDonald-Langstaff (1887-1975) devient la première diplômée de la Faculté de droit de l'Université McGill et la pionnière d'une longue bataille qui s'échelonna jusqu'en 1941 pour que les femmes obtiennent le droit de pratiquer la profession de juriste. Aujourd'hui, les universités québécoises sont ouvertes aux hommes comme aux femmes, même que dans plusieurs facultés, les femmes sont majoritaires.

1907 – La première organisation féministe francophone

En 1907, Marie Lacoste-Gérin-Lajoie et Caroline Béique (1852-1946) fondent la première organisation féministe francophone catholique, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Vouée aux causes sociales et à la charité, cette organisation travaille, entre autres, à l'amélioration des soins donnés aux mères et aux enfants. Encouragées par cette initiative, plusieurs femmes québécoises, à l'image de ce que d'autres font ailleurs, commenceront à s'organiser pour revendiquer des droits et l'égalité entre les sexes.

1918– Les élections fédérales

Des féministes canadiennes exercent des pressions sur les politiciens pour l'obtention du droit de vote pour les femmes. C'est en 1918 qu'elles obtiennent gain de cause pour les élections fédérales. Quant au droit de vote dans les différentes provinces, il est accordé aux femmes en 1916 au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta; en 1917 en Colombie-Britannique et en Ontario; en 1918 en Nouvelle-Écosse; en 1919 au Nouveau-Brunswick; en 1922 à l'Île-du-Prince-Édouard ; en 1925 à Terre-Neuve. Et au Québec? La patience s'impose.



Le droit de vote accordé aux femmes

Manitoba	: 28 janvier 1916
Saskatchewan	: 14 mars 1916
Alberta	: 19 avril 1916
Colombie-Britannique	: 5 avril 1917
Ontario	12 avril : 1917
Nouvelle-Écosse	: 12 avril 1918
Nouveau-Brunswick	: 17 avril 1919
Île-du-Prince-Édouard	: 3 avril 1922
Terre-Neuve	: 13 avril 1925
Québec	: 25 avril 1940

Image : ANC, PA-143958
Source : http://www.pc.gc.ca/canada/proj/fcdv-www/itm3-fcdv-www1c_f.asp

Source : Service national du RÉCIT de l'univers social

Joseph-Adélar Godbout



Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, P1000,S4,D83,PG43

1940– Des élections québécoises attendues

Les Québécoises doivent attendre jusqu'en 1940, en pleine Deuxième Guerre mondiale, pour obtenir le droit de vote... 24 ans après les femmes de l'Ouest du Canada. À la suite des efforts constants des féministes qui se sont rendues, chaque année, au parlement pour l'exiger, le gouvernement du Québec, alors dirigé par le premier ministre Joseph-Adélar Godbout (1892-1956), accorde finalement le droit de vote aux femmes.

1945- À qui ira le chèque d'allocation familiale?

En 1945, le gouvernement fédéral instaure une nouvelle mesure visant à aider les familles à subvenir à leurs besoins : les allocations familiales. Après plusieurs hésitations et sous la pression des groupes de féministes, les chèques d'allocation familiale sont versés à la mère de famille, ce qui constitue un gain important pour les femmes. Cette situation permet à la mère de gérer de l'argent et d'obtenir une certaine indépendance face au conjoint.

1961–Une première députée

La première Québécoise élue députée à l'Assemblée nationale du Québec est Marie-Claire Kirkland-Casgrain en 1961. Elle sera une personne importante pour la promotion de l'égalité des sexes au Québec au sein du gouvernement et un exemple pour toutes les autres femmes qui participent à la vie politique de façon active.

1964 – Des réformes sociales

Dans les années 1960 et 1970, des réformes en profondeur des lois et du statut légal des femmes sont mises en place. Ainsi, en 1964, la loi 16 affirme l'égalité juridique des époux. Cette loi, pilotée par Marie-Claire Kirkland-Casgrain (1924-...), avocate et députée, met fin à l'incapacité juridique de la femme mariée. En 1966, deux associations féminines voient le jour : la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS). Ces associations poursuivent encore aujourd'hui leurs activités en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Marie-Claire Kirkland-Casgrain



Source : L. Bouchard, Archives nationales du Québec

1975–La Charte des droits et libertés du Québec

Un autre pas vers l'égalité est franchi en 1975 avec l'adoption de la Charte des droits et libertés du Québec qui interdit officiellement, pour la première fois, toute forme de discrimination fondée sur le sexe et qui pose comme principe que tout humain a droit à l'intégrité et à la liberté de sa personne. Deux ans auparavant, le gouvernement du Québec avait créé le Conseil du statut de la femme, dont le mandat était d'élaborer une politique sur la condition féminine. De plus, l'année 1975 est déclarée Année internationale des femmes par l'Organisation des Nations Unies.

1981– Madame Paul-Émile Tremblay

Le Code civil du Québec est à nouveau modifié. Les femmes gardent dorénavant leur nom et peuvent le transmettre à leurs enfants. De plus, lors d'une séparation, une femme peut réclamer une compensation pour son apport à l'enrichissement de son conjoint. Par contre, les tribunaux reconnaissent rarement la valeur du travail au foyer.

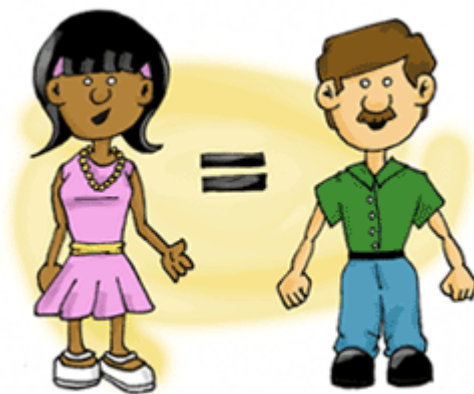
Rédige l'événement suivant en te référant aux sources ci-dessous :

1996– L'équité salariale

<http://www.ces.gouv.qc.ca/index.asp> (voir rubrique à propos)

<http://www.csn.qc.ca/EquiteSalariale/AccueilEquite.htm> (voir rubriques *c'est quoi?* et *pour qui?*)

<http://www.madame.ca/madame/client/fr/VotreVie/DetailNouvelle.asp?idNews=237391&idSm=113>

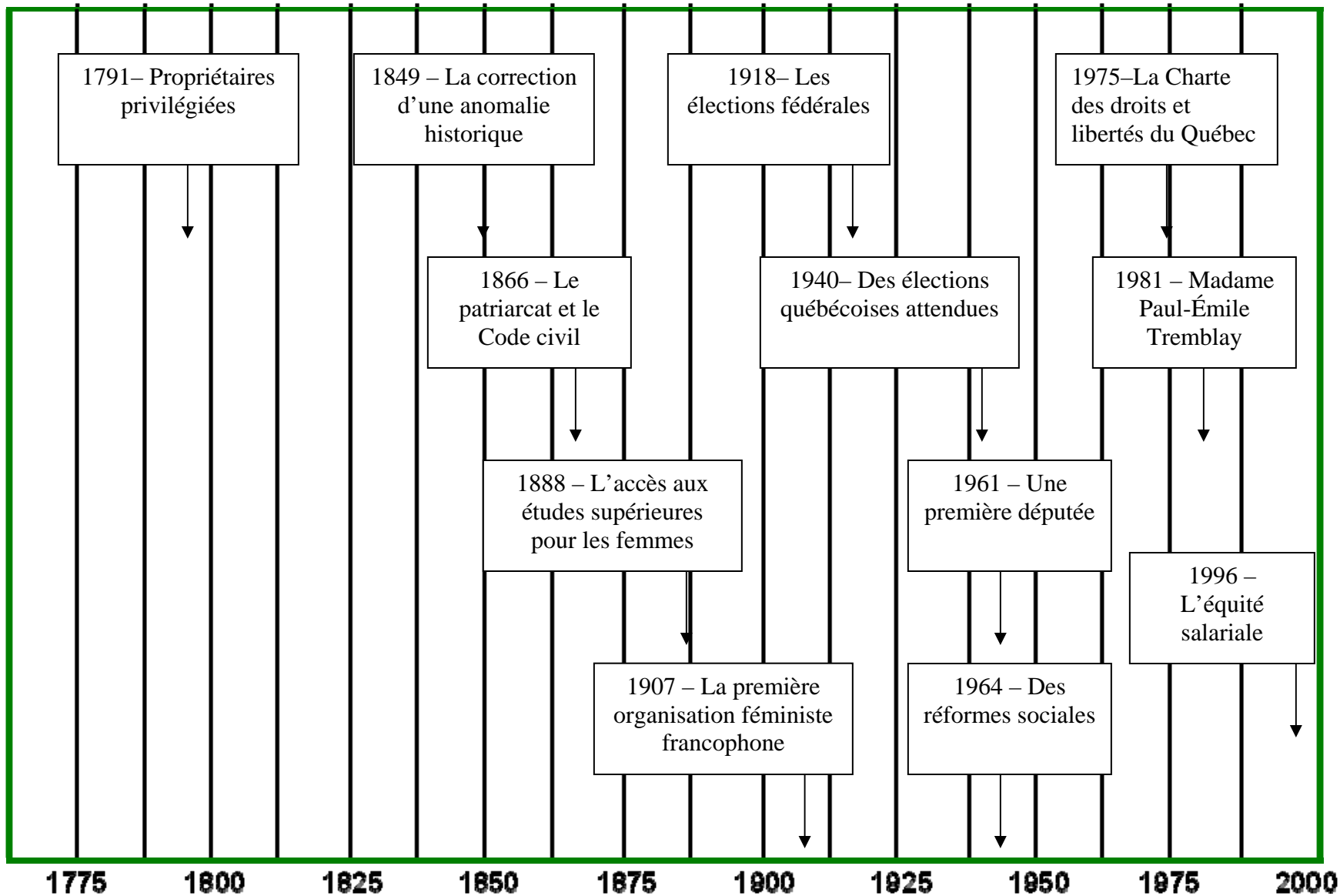


Source : Steve Quirion, Service national du RÉCIT de l'univers social



Noms : _____

Gr : _____



Annexe 4

Activité 4 : un courant mondial

1944- Droit de vote des femmes en France

En France, après s'être vu retirer le droit de participer à la vie politique en 1869, les femmes obtiennent de nouveau le droit de vote en 1944. Dès 1919, la Chambre des députés demandait un retour à l'égalité, ce que le Sénat avait refusé. Les nombreuses pressions des féministes et l'appui des députés ont finalement permis aux Françaises de retrouver ce droit.

1996- Du chemin à faire aux États-Unis quant à l'équité des salaires

Rapport femmes/hommes des salaires médians hebdomadaires pour les travailleurs à temps plein

Pays / Année	1979	1989	1996
France	79.9	84.7	89.9
Suède	83.8	78.8	83.5
États-Unis	62.5	70.6	76.3

Source : Blau et Kahn, 2000, d'après des données non publiées de l'OCDE.

Note : l'année 1979 pour la Suède correspond à la moyenne de l'année 1978 et 1980.

Malgré une amélioration de l'écart des salaires entre les hommes et les femmes dans les pays industrialisés depuis les années 1970, certains pays ont beaucoup de retard. Les États-Unis, malgré une progression, cachent une réalité peu reluisante. L'écart reste important, et s'accroît davantage pour les emplois qui demandent peu de qualification et qui sont surtout occupés par des femmes. Le faible niveau du salaire minimum, le faible taux de syndicalisation et le faible taux de scolarisation chez certains groupes de femmes expliquent en partie cette situation.

2002- L'accès à l'éducation augmente chez les filles

L'éducation est la clé pour sortir les femmes de la pauvreté. Grâce à des efforts importants, soutenus par l'O.N.U., la plupart des régions du monde ont vu une augmentation de la fréquentation des filles à l'école primaire et secondaire. Même si certaines cultures sont plus réfractaires, partout dans le monde la scolarisation des filles augmente. Il faut maintenant s'attaquer aux études supérieures, où les femmes sont sous représentées.

Rapport entre le taux d'inscription des filles et celui des garçons (filles/ 100 garçons)

Régions du monde	Enseignement primaire		Enseignement secondaire
	1990-1991	2001-2002	2001-2002
Asie du Sud	76	85	79
Afrique subsaharienne	83	86	79
Asie occidentale	83	89	79
Afrique du Nord	82	93	96
Océanie	90	93	91
Asie du Sud-est	96	97	98
Amérique latine et Caraïbes	98	98	107
CEI	100	99	99
Asie orientale	93	100	93
Régions en développement	87	92	89

Source : http://www.un.org/french/millenniumgoals/goal_3.html

2006 - L'excision : bafouer l'intégrité du corps des jeunes femmes

On estime à 130 millions le nombre de femmes concernées par les mutilations sexuelles en Afrique. On retrouve aussi ces pratiques dans la péninsule arabique et en Indonésie. Deux millions de petites filles subissent chaque année cette pratique malgré son interdiction dans de nombreuses législations nationales et de multiples accords internationaux.

Source : http://www.egalite.cfwb.be/upload/album/AP_155.pdf

Annexe 5

Activité 6 : moi, les droits et les libertés

Actuellement, au Québec et au Canada,

Sur le plan économique :

- Le salaire horaire moyen des femmes est de 30% inférieur à celui des hommes.
- 58% des salariés au salaire minimum sont des femmes.

Sur le plan politique :

- La représentation des femmes à l'Assemblée nationale du Québec a diminué de 5% entre l'élection de 2003 (38 élues pour 30,4%) et celle de 2007 (32 élues pour 25,6%).
- En novembre 2006, le Canada se classait au 46e rang mondial quant au pourcentage de femmes élues députées (20.8 %), derrière le Pakistan (21.3 %), la Tunisie (22.8 %) et l'Irak (25.5 %) notamment.

Sur le plan social :

- 80% des familles monoparentales sont dirigées par une femme et 1/3 de ces familles vivent sous le seuil de la pauvreté.
- Les femmes sont les victimes des agressions de leurs partenaires 4.7 fois plus souvent que les hommes.

Quant à la situation des femmes ailleurs dans le monde, elle est très variable, mais des pas de géants restent à faire...

Tu peux visiter le site Égalité jeunesse pour obtenir plus d'information sur le sujet!
<http://www.egalitejeunesse.com>

